CONSEIL COMMUNAL

5ème séance 2007-2008

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué-e à la prochaine séance du Conseil communal fixée au jeudi 17 janvier 2008, à 20 h 30 à la Salle de spectacles

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2007.
- 2 Assermentation.
- 3 Election d'un scrutateur, suite à la démission de M. Thierry Brandt.
- 4 Communications de la Présidence.
- 5 Communications de la Municipalité.
- 6 Communications éventuelles de la Commission des finances.
- 7 Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales.
- 8 Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- 9 Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux art. 40, lettre f du Règlement du Conseil communal.
- Développement du postulat de Mme Rose-Marie Matti "Domino n'est pas qu'un jeu."
- Rapport-préavis N°37-2007- Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher demandant la création d'un espace d'hébergement gratuit pendant l'hiver pour les sans-abri et les personnes en grande détresse sociale et la mise sur pied d'une collaboration avec Lausanne pour la création d'une équipe mobile d'aide.

 Mme Elodie Golaz, présidente-rapporteure.

- Rapport N°39-2007 Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Catheline Reymond du 14 décembre 2006 demandant de ménager les ressources naturelles en limitant la consommation de papier et, si besoin, en utilisant du papier recyclé. Dépôt du rapport nomination de la commission.
- Préavis No 40-2007 Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Crissier, Secteur Moulin d'en Bas Rue de l'Industrie.

 Dépôt du préavis nomination de la commission.
- 14 Motions, postulats, interpellations.
- 15 Propositions individuelles et divers.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président :

J. Berthoud

Renens, le 8 janvier 2008.

Les présidents de groupes sont priés d'annoncer les membres des commissions dès 20 h.